

Référence : C.N.31.2020.TREATIES-XI.B.16.17 (Notification dépositaire)

ACCORD CONCERNANT L'ADOPTION DE RÈGLEMENTS TECHNIQUES  
HARMONISÉS DE L'ONU APPLICABLES AUX VÉHICULES À ROUES ET  
AUX ÉQUIPEMENTS ET PIÈCES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MONTÉS OU  
UTILISÉS SUR LES VÉHICULES À ROUES ET LES CONDITIONS DE  
RECONNAISSANCE RÉCIPROQUE DES HOMOLOGATIONS DÉLIVRÉES  
CONFORMÉMENT À CES RÈGLEMENTS

GENÈVE, 20 MARS 1958

RÈGLEMENT DE L'ONU N° 17. PRESCRIPTIONS UNIFORMES RELATIVES À  
L'HOMOLOGATION DES VÉHICULES EN CE QUI CONCERNE LES SIÈGES,  
LEUR ANCRAGE ET LES APPUIS-TÊTE

CORRECTION AU RÈGLEMENT DE L'ONU N° 17

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

Lors de sa soixante-treizième session qui a eu lieu le 13 novembre 2019, le Comité administratif de l'Accord susmentionné a adopté par vote certaines corrections aux textes authentiques anglais, français et russe du Règlement n° 17.

.... On trouvera ci-joint le procès-verbal dressé en conséquence. Le texte des corrections en question (ECE/TRANS/WP.29/2019/116) peut être consulté sur le site de la Division des transports durables de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/trans/main/wp29/wp29wgs/wp29gen/gen2019.html>.

Le 27 janvier 2020



UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

AGREEMENT CONCERNING THE ADOPTION OF  
HARMONIZED TECHNICAL UNITED NATIONS  
REGULATIONS FOR WHEELED VEHICLES,  
EQUIPMENT AND PARTS WHICH CAN BE FITTED  
AND/OR BE USED ON WHEELED VEHICLES  
AND THE CONDITIONS  
FOR RECIPROCAL RECOGNITION OF APPROVALS  
GRANTED ON THE BASIS  
OF THESE UNITED NATIONS REGULATIONS.  
DONE AT GENEVA ON 20 MARCH 1958

ACCORD CONCERNANT L'ADOPTION DE  
RÈGLEMENTS TECHNIQUES HARMONISÉS DE  
L'ONU APPLICABLES AUX VÉHICULES À ROUES  
ET AUX ÉQUIPEMENTS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE  
MONTÉS OU UTILISÉS SUR LES VÉHICULES À  
ROUES ET LES CONDITIONS DE  
RECONNAISSANCE RÉCIPROQUE DES  
HOMOLOGATIONS DÉLIVRÉES CONFORMÉMENT  
À CES RÈGLEMENTS.  
FAIT À GENÈVE LE 20 MARS 1958

PROCÈS-VERBAL CONCERNANT CERTAINES  
CORRECTIONS TO REGULATION  
NO. 17 ANNEXED TO THE AGREEMENT

PROCÈS-VERBAL RELATIF À CERTAINES  
CORRECTIONS AU RÈGLEMENT  
N° 17 ANNEXÉ À L'ACCORD

THE SECRETARY-GENERAL OF THE UNITED  
NATIONS, acting in his capacity as  
depository of the above Agreement,

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES,  
agissant en sa qualité de dépositaire  
de l'Accord susmentionné,

WHEREAS the Administrative Committee  
of the above Agreement, at its seventy-  
third session, held on 13 November  
2019, adopted certain corrections to  
the English, French and Russian  
authentic texts of Regulation No. 17  
("Uniform provisions concerning the  
approval of vehicles with regard to the  
seats, their anchorages and any head  
restraints.")  
(ECE/TRANS/WP.29/2019/116),

ATTENDU que le Comité administratif  
de l'Accord susmentionné, lors de sa  
soixante-treizième session qui a eu  
lieu le 13 novembre 2019, a adopté  
certaines corrections aux textes  
authentiques anglais, français et  
russe du Règlement n° 17  
(« Prescriptions uniformes relatives à  
l'homologation des véhicules en ce qui  
concerne les sièges, leur ancrage et  
les appuis-tête. »)  
(ECE/TRANS/WP.29/2019/116),

HAS CAUSED the said corrections to  
be effected in the English, French and  
Russian authentic texts of Regulation  
No. 17.

A FAIT PROCÉDER auxdites  
corrections dans les textes  
authentiques anglais, français et  
russe du Règlement n° 17.

IN WITNESS WHEREOF, I,  
Miguel de Serpa Soares, Under-  
Secretary-General for Legal Affairs  
and United Nations Legal Counsel,  
have signed this Procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, Nous,  
Miguel de Serpa Soares, le Secrétaire  
général adjoint aux affaires juridiques  
et Conseiller juridique des Nations  
Unies, avons signé le présent procès-  
verbal.

Done at Headquarters,  
United Nations, New York,  
on 27 January 2020.

Fait au Siège de l'Organisation,  
Nations Unies, New York,  
le 27 janvier 2020.

A handwritten signature in blue ink, reading "Miguel de Serpa Soares".  
Miguel de Serpa Soares